
REGLEMENT INTERIEUR



En tant qu'adhérent à l'Association Familles Rurales de Danse Modern'Jazz, je m'engage à lire et respecter le règlement qui suit :

- ✓ L'accompagnateur adulte d'un enfant mineur se rendant à son cours de danse Salle Colette Broquin, ne doit le laisser sur place qu'après s'être assuré de la présence du professeur ou d'un dirigeant de l'Association.
- ✓ Les élèves doivent avoir les cheveux attachés et ne doivent pas mâcher de chewing-gum pendant les cours.
- ✓ Le port de bijoux pendant les cours de danse est interdit. L'association décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, ou de détérioration.
- ✓ La responsabilité du professeur et des dirigeants de l'association s'achève dès la fin du cours de danse.
- ✓ Les élèves doivent être prêts dans la salle de danse à l'heure précise du début du cours.
- ✓ Tout élève ne pouvant assister à un cours est tenu de prévenir le professeur et seulement le professeur. L'assiduité aux cours favorise une meilleure progression.
- ✓ Le gala de fin d'année n'est pas obligatoire, cependant les élèves qui s'engagent à y participer doivent être impérativement présents à tous les cours (sauf absence prévenue et justifiée) ainsi qu'aux répétitions.
- ✓ L'inscription n'est définitive qu'après les deux premiers cours.
- ✓ Toute année commencée est dûe dans sa totalité, aucun remboursement ne sera effectué. Dans tous les cas, après inscription à un cours, la totalité de la cotisation annuelle est acquise à l'association. L'association n'est pas responsable des événements exceptionnels pouvant survenir (exemple : confinement lié au covid-19 entraînant la suspension des cours)
- ✓ Le montant de la cotisation ne tient pas compte du prix du costume pour le Gala de fin d'année, qui reste à la charge de l'association (il vous sera peut-être demander une participation).
- ✓ Les parents ou tuteurs sont responsables des dégradations commises par l'élève.
- ✓ Tout entretien avec le professeur se fera entre les cours et de façon brève afin de ne pas retarder le cours suivant.

L'élève et ses responsables légaux s'engagent à respecter le présent règlement.

Mr et Mme (parents) _____

Mr / Mme (danseur/danseuse) _____

Le / / 2021

Le / / 2021

Signature

Signature